

Hall F
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° F503 au 5ème Étage

ENTREE	3,65 m2
SEJOUR	31,45 m2
CUISINE	9,10 m2
CHAMBRE 1	12,45 m2
CHAMBRE 2	13,95 m2
CHAMBRE 3	10,60 m2
SALLE DE BAINS/WC	5,95 m2
SALLE D'EAU/WC	3,50 m2
WC	1,20 m2
DEGAGEMENT	2,30 m2
SURFACE TOTALE HABITABLE	94,15 m2
SURFACE H<1,80M	7,00 m2
TERRASSE 1	21,00 m2
TERRASSE 2	16,50 m2
SURFACE TOTALE HABITABLE	138,65 m2
ET ANNEXES	

PLAN EVOLUTIF

LEGENDE

VR	Volet Roulant	SS	Sèche Serviette
VB	Volet Battant	R	Radiateur
GC	Garde Corps	R	Réfrigérateur
++++	Soffite / faux plafond	LV	Lave Vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	LL	Lave Linge
PL	Placard	C	Cuisson
--- Retombée de poutre			

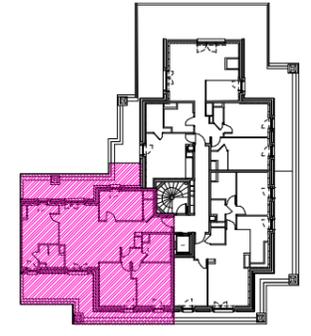
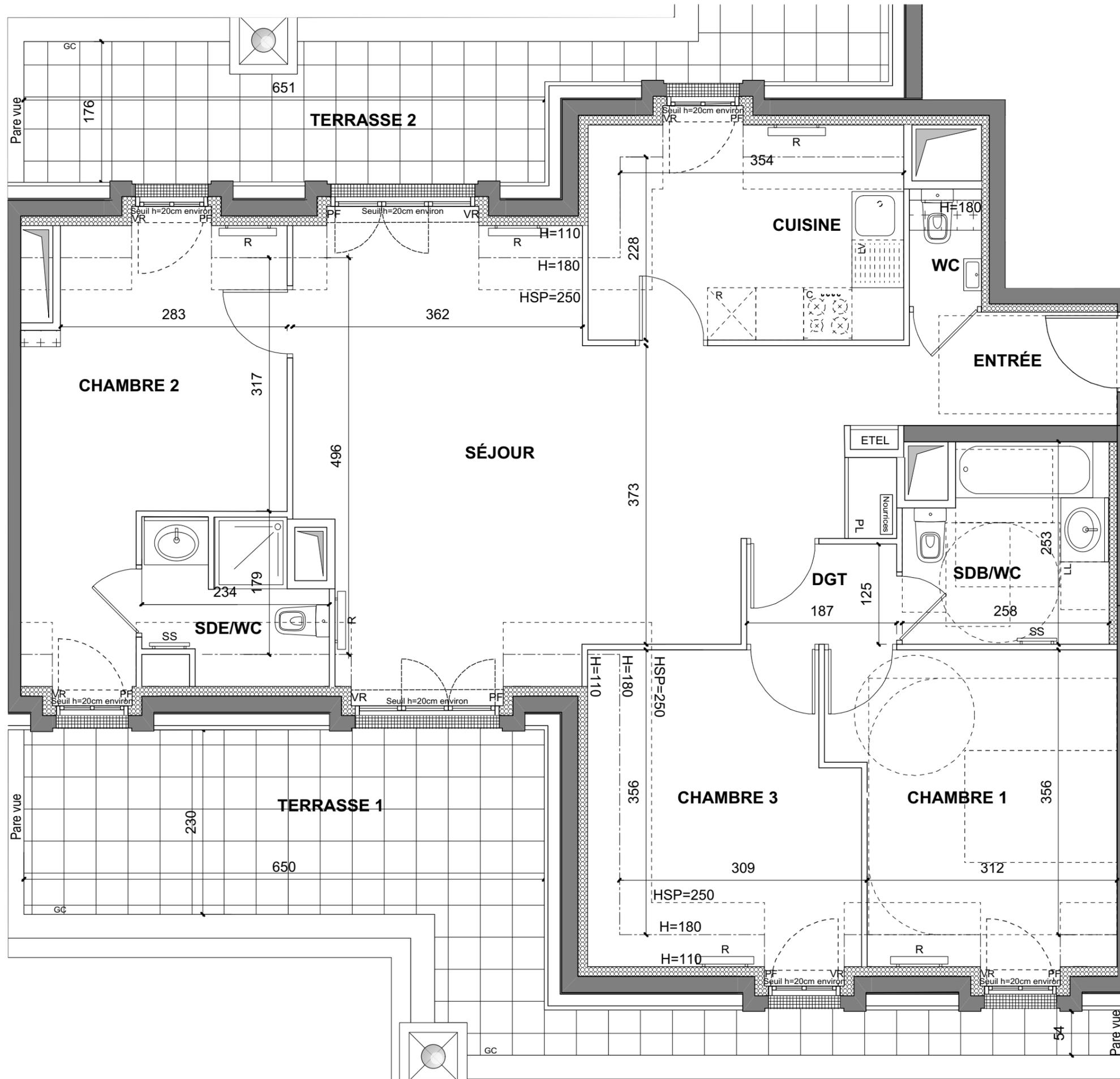


Série Notaire indice 3 29 mars 2023

Echelle : 0 0,5 1 2m

SAS URBANITA ARCHITECTURE

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipement électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.



← F503

Hall F
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° F503 au 5ème Étage

PLAN EVOLUTIF

LEGENDE

- | | | | |
|-------|--------------------------|----|-----------------|
| VR | Volet Roulant | SS | Sèche Serviette |
| VB | Volet Battant | R | Radiateur |
| GC | Garde Corps | R | Réfrigérateur |
| ++++ | Soffite / faux plafond | LV | Lave Vaisselle |
| ETEL | Esp techn. elect. du Igt | LL | Lave Linge |
| PL | Placard | C | Cuisson |
| - - - | Retombée de poutre | | |

Série Notaire indice 3 29 mars 2023

Echelle : 0 0,5 1 2m

 **SAS URBANITA ARCHITECTURE**



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipement électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.